

# Notice Utilisateur Vallet de ferme



**SAS HHO**

74 Rue Principale  
17500 St Hilaire du bois  
Tel : 05.46.04.42.41 Email : [contact@hho.fr](mailto:contact@hho.fr)

28/12/2023

# Avant-Propos

## Introduction

Tout d'abord merci d'avoir choisi de commander un de nos produits, nous nous efforçons au fil du temps d'améliorer nos produits en restant au plus proche de nos clients.

Nos produits ont un temps de rodage de 3 à 5h, durant ce délai il est important de surveiller la machine et de nous reporter tous les faits pouvant être dommageables sur la machine.

## Généralités

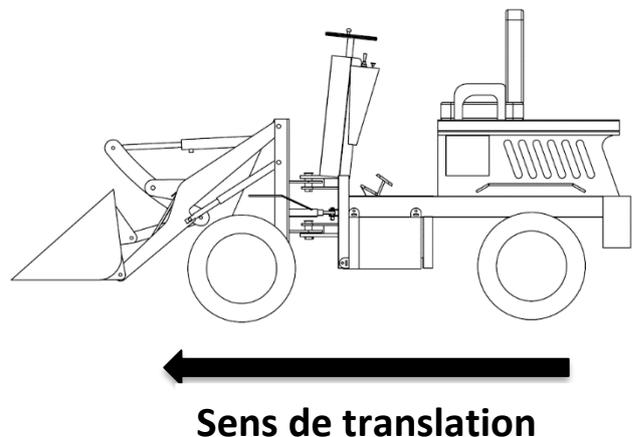
Pour toutes les machines mentionnées dans cette documentation, il faut impérativement respecter les prescriptions de sécurité ainsi que les consignes et règlements relatifs à l'utilisation du Vallet.

Pour assumer ses propres responsabilités, l'exploitant (entrepreneur) doit :

- Veiller au respect des dispositions locales, régionales et nationales en vigueur,
- Respecter les dispositions légales (lois, règlements, directives, etc.) indiquées dans cette notice d'utilisation, pour garantir la sécurité du travail,
- S'assurer que cette notice d'utilisation soit mise à la disposition des opérateurs et personnel d'entretien de cette machine et que les informations, remarques, avertissements et consignes de sécurité soient respectés dans tous leur ensemble.
- S'assurer que l'opérateur est formé et compétent.

Les informations, indications et données de cette notice d'utilisation s'appliquent à tous les modèles. Les indications qui ne concernent qu'un modèle particulier ou un équipement optionnel sont mises en évidence.

Les indications « avant » ou « sens de translation » se réfèrent au point de vue de l'opérateur assis sur son siège. L'expression « marche avant » implique que la lame se trouve à l'avant, dans le sens de translation, comme montré sur l'illustration.



## **Opérateur et maintenance**

Pour l'utilisation, l'entretien, la remise en état et les contrôles de sécurité technique du Vallet, le propriétaire doit clairement définir les compétences et s'assurer de la bonne formation de la personne utilisant le matériel.

Les pièces de rechange d'origine peuvent être commandées directement à la SAS HHO ou par le biais de ses partenaires. Il est alors nécessaire de préciser la dénomination du modèle, la date de mise en circulation ainsi qu'une photo de la pièce si besoin.

Seules les personnes capables de mener le Vallet sous leur propre responsabilité, et ayant reçu les instructions requises pour le maniement de cette machine sont autorisés à la conduire.

## **Consignes de sécurité fondamentales**

Pour l'entretien et la remise en état suivre les instructions de la présente notice d'utilisation. Le cas échéant, appliquer les prescriptions nationales spécifiques.

Toujours être équipé des équipements de sécurité individuel et être conscient des personnes qui nous entourent. (Voir tableau page 9)

La connaissance des consignes et prescriptions de sécurité sont la condition fondamentale pour le bon fonctionnement du Vallet et son utilisation en toute sécurité.

Les dispositions de cette notice d'utilisation et, en particulier les consignes de sécurité, doivent être respectées par toutes les personnes qui interviennent sur le Vallet ou travaillant avec cette machine, en plus des règles et prescriptions de prévention des accidents en vigueur au lieu d'utilisation actuel doivent être pleinement respectées.

### ***Dangers lié à l'hydraulique***

Éliminer la pression résiduelle dans le système hydraulique : poser le godet et la lame au sol, couper le moteur et bouger tous les leviers dans tous les sens.

- En cas de projection d'huile dans les yeux, les rincer immédiatement à l'eau pure, puis consulter immédiatement un médecin.
- La peau et les vêtements ne doivent pas entrer en contact avec l'huile hydraulique. Les parties de la peau entrées en contact avec l'huile hydraulique doivent être (si possible immédiatement) lavées soigneusement et plusieurs fois avec de l'eau et du savon, sinon l'huile pourrait irriter la peau et causer une dermatose.
- En cas de projection ou de renversement d'huile hydraulique sur les vêtements, se changer immédiatement.
- Si une personne a inhalé des vapeurs (brouillard) d'huile hydraulique, il faut immédiatement l'emmener chez le médecin.

- En cas de fuite de l'installation hydraulique, ne pas mettre la pelleuse en marche ou l'arrêter immédiatement.
- Ne pas rechercher les fuites d'huile à main nue, mais toujours se servir d'un morceau de bois ou de carton. Pour la recherche de fuite, porter des vêtements de protection (lunettes et gants).

### ***Dangers pendant l'utilisation du Vallet de ferme***

Les Vallet sont construits suivant les connaissances techniques actuelles et conformément aux consignes de sécurité reconnues. Cependant, l'utilisation peut présenter des dangers pour la santé ou même la vie de l'opérateur ou de tiers et des risques d'endommagement de la machine elle-même ou d'autres biens et matériels. L'utilisation est autorisée uniquement pour les travaux auxquels elle est destinée et si elle se trouve dans un état impeccable du point de vue de la sécurité.

Réparer immédiatement les défauts qui pourraient affecter la sécurité.

### ***Garantie et responsabilité***

L'étendue, la durée et la forme de la garantie sont stipulées dans les conditions générales de vente et de livraison du fabricant. En ce qui concerne les droits à la garantie qui pourrait découler d'une documentation incorrecte, c'est la notice d'utilisation en vigueur à la date de livraison qui fait foi.

Au-delà des conditions de vente et de livraison les clauses suivantes sont applicables : un droit à la garantie est exclu pour les dommages causés à des personnes et les dégâts matériels, provoqués par l'une pour plusieurs des causes suivantes :

- Utilisation du Vallet non conforme aux prescriptions et à l'utilisation prévue,
- Mise en marche, conduite et maintenance incorrecte du Vallet,
- Utilisation du Vallet avec des dispositifs de sécurité défectueux ou avec des dispositifs de sécurité et de protection pas correctement montés ou hors service,
- Méconnaissance ou non-respect des instructions de la présente notice d'utilisation,
- Utilisation par un personnel pas suffisamment qualifié,
- Exécution incorrecte des réparations,
- Modification de la construction du Vallet effectuée sans autorisation,
- Surveillance insuffisante des pièces de la machine soumises à l'usure,
- Dommages causés par des corps étrangers,

Pour assumer ses propres responsabilités, le propriétaire doit :

- Veiller à ce que les consignes de sécurité soient respectées,
- Prendre les mesures qui s'imposent pour exclure une mise en marche ou une utilisation de la machine sans autorisation par une personne non formée.

- Garantir une utilisation conforme à la destination et un travail conforme aux conditions d'utilisation contractuelle du Vallet.
- Les personnes qui travaillent sur le Vallet, ou avec le Vallet, doivent porter un équipement de protection individuel.
- Les déchets tels que l'huile usée, le carburant, le fluide hydraulique et les batteries sont des déchets spéciaux, nocifs et dangereux, qui risquent de nuire à l'environnement, aux hommes et aux animaux.
- Ces déchets spéciaux doivent être éliminés d'une manière adéquate, conformément aux dispositions légales et consignes de sécurité et de protection de l'environnement.

## **Règle générale d'utilisation**

Les Vallet traitées dans la présente notice d'utilisation sont destinées à l'excavation, à la fouille et aux opérations de chargement, de transport et de déchargement de terre, de roches et d'autres matériaux ainsi que pour le terrassement. Dans la mesure du possible, le chargement, le transport et le déversement du contenu du godet devraient être effectués sans la translation du Vallet. La capacité de levage maximale autorisée pour le godet ne doit jamais être dépassée.

### ***Utilisation conforme***

L'utilisation conforme du Vallet de ferme implique aussi :

- Le respect de toutes les indications de cette notice d'utilisation.
- L'exécution de tous les travaux de maintenance indiqués et ce, aux intervalles fixés.
- Le respect des contrôles obligatoires pour la prévention des accidents.
- Identification par l'utilisateur des phénomènes dangereux pouvant se produire lors de l'utilisation (gaz toxique, conditions de sol nécessitant des précautions particulières, ligne électrique haute tension, canalisations souterraines...).
- Le port des équipements de protections individuels. (Voir tableau page 9)
- Boucler la ceinture de sécurité et réglage siège.

Toute utilisation non conforme des Vallet spécifiées dans la présente notice d'utilisation, c'est-à-dire toute divergence par rapport aux dispositions de la section suivante de la notice d'utilisation est considérée comme une utilisation interdite. Il en est de même dans le cas ou du non-respect des normes et des directives énoncées dans la présente notice d'utilisation.

## ***Utilisation interdite***

L'utilisation non conforme peut entraîner des risques. Exemples d'une telle utilisation non conforme ou abusive :

- L'utilisation du Vallet pour lever des charges sans avoir monté l'équipement de levage adéquat,
- L'utilisation du Vallet dans un environnement contaminé
- L'utilisation du Vallet dans des locaux fermés sans ventilation suffisante,
- L'utilisation du Vallet dans des températures ambiante extrêmes (-30 / +40),
- L'utilisation du Vallet pour travailler sous terre,
- L'utilisation du Vallet pour le transport de personnes dans le godet.
- L'utilisation du Vallet pour démolir des murs à l'aide du godet.

## Symboles et dispositifs de sécurité

Les pictogrammes de sécurité sont à apposer sur la machine en cas de prêt ou de mis à disposition d'une tierce personne. En cas de non-respect des marquages, cela est sous l'entière responsabilité du propriétaire.

<i>Symbole</i>	<i>Signification</i>
	Danger générale
	Charge suspendue
	Risque de basculement
	Haute température
	Risque de glissade
	Danger d'écrasement, risque de blessure des mains
	Risque d'écrasement
	Protection obligatoire de la vue
	Protection obligatoire de l'ouïe
	Protection obligatoire de la tête
	Protection obligatoire des mains
	Protection obligatoire des pieds
	Protection obligatoire du corps

# Caractéristiques du Vallet de ferme

## Dimensions

Les capacités de levage nominales de l'engin sont déterminées sur un sol plan et ferme. Elles pourront donc être modifiées en fonction de la pente ou de l'irrégularité du terrain sur lequel l'engin se trouve.

## Caractéristiques techniques

Caractéristiques	
Type :	Vallet de ferme
Modèle :	NM-WLD00
Origine :	Chine
Masse à vide :	600kg
Hauteur totale :	1.5 mètres
Largeur :	1 mètre
Longueur châssis :	1700 mm
Angle de rotation :	42° gauche ou droit
Hauteur max :	1940 mm
Hauteur max sous godet fermé :	1860 mm
Temps de chargement :	4h
Temps d'utilisation constante / non constante :	2h, 2h30 / 4h
Puissance :	1800W
Tension électrique :	60v
Vitesse de rotation :	3200r/min
Indice de protection :	54

## Émissions de bruits et vibrations

Les valeurs indiquées dans la présente notice d'utilisation ont été enregistrées au cours d'un cycle de test réalisé sur une machine identique. Elles sont valables pour une machine dotée de l'équipement de série.

### *Émissions de bruit*

Les émissions de bruits ont été constatées d'après le procédé défini par la norme ISO4871 pour la détermination du niveau de pression acoustique garanti, sur la base de la directive 200/14/CE, annexe VI.

Les valeurs indiquées pour les émissions de bruits ne sont toutefois pas applicables pour la détermination des émissions de bruit qui se produisent aux postes de travail.

Des bruits dont le niveau sonore dépasse 85 dB (A) peuvent causer des lésions de l'ouïe.



A partir d'un niveau sonore de 80 dB(A), l'utilisation d'une protection auditive est recommandée.

A partir d'un niveau sonore de 85 dB(A), l'opérateur doit impérativement porter une protection auditive.

### *Émissions de vibrations*

Les vibrations de la machine ont été constatées sur une machine identique. L'exposition de l'opérateur aux vibrations durant une période prolongée doit être évaluée par l'exploitant sur les lieux de travail, conformément à la directive 2002/44/CE, de telle sorte que les facteurs individuels soient pris en compte.

Afin de minimiser la transmission des vibrations à l'ensemble du corps et afin d'éviter de nuire à la santé de l'opérateur :

- Il convient de régler le siège de l'opérateur.
- Il convient de conserver le terrain en bon état.
- Il convient d'utiliser l'engin dans les conditions prévues en prenant en compte les conditions réelles du terrain.

# Utilisation

## Première mise en service

Avant la première mise en service, soumettre le Vallet à un contrôle visuel pour constater si elle a subi des dommages extérieurs au cours du transport. Vérifier également l'intégralité des équipements fournis avec la machine.

- Contrôler tous les flexibles pour vérifier si ils ne sont pas endommager ou bloquer
- Vérifier le serrage de l'intégralité des boulons de la machine
- Graisser la machine

## **Rodage**

Pendant les premières 5 heures de service il est indispensable d'observer les précautions suivantes :

Faire chauffer le Vallet à un régime moteur moyen et avec de faibles sollicitations ; ne pas faire chauffer au ralenti

Ne pas soumettre inutilement le Vallet à de fortes sollicitations.

## Consigne de sécurité pour l'utilisation

L'utilisation du Vallet n'est permise que si l'on observe les instructions de la section « Utilisation conforme ».

- Seules les personnes dotées de la formation requise sont autorisées à conduire le Vallet.
- La mise en service du Vallet n'est permise que si l'on s'est assuré que tous les dispositifs de sécurité et de protection fonctionnent sans aucune restriction.
- Avant de démarrer le Vallet ou d'entreprendre des travaux avec le Vallet, s'assurer que personne ne se trouve en danger.
- Avant la mise en service, contrôler si le Vallet présente des dommages visibles. Contrôler le bon fonctionnement du Vallet et effectuer les préparatifs requis avant la mise en service. Si un défaut a été constaté, il n'est pas permis de mettre le Vallet en service avant d'avoir éliminé le défaut.
- Pendant le fonctionnement du Vallet, outre l'opérateur, aucune autre personne ne doit se trouver sur le Vallet ou y prendre place.
- En règle générale, il faut arrêter le moteur avant de descendre de la machine. Exceptionnellement, par ex. pour rechercher une panne, on peut aussi descendre de la machine en laissant le moteur en marche. Dans ce cas, l'opérateur doit absolument s'assurer que les leviers de commande restent verrouillés. L'actionnement des éléments de commande est permis uniquement lorsque l'opérateur a repris place sur son siège.

- Lorsque la machine est en marche, l'opérateur doit rester assis sur son siège, avec la ceinture de sécurité bouclée et bien serrée, et il ne doit pas étendre les bras ou les jambes ou pencher la tête en dehors.
- Lorsque l'opérateur quitte le Vallet (par ex. pour une pause ou en fin de service), il doit arrêter le moteur et retirer la clé de contact, pour interdire la remise en marche de la machine. Les leviers de commande doivent être verrouillés. Avant de quitter le Vallet, la ranger de telle sorte que tout risque de déplacement accidentel soit exclu.
- Lors d'interruptions du travail, toujours poser le godet sur le sol.
- Il est interdit de faire tourner le moteur dans un local fermé, à moins que ce local soit muni d'une installation d'aspiration des gaz d'échappement ou soit bien ventilé.
- Ne jamais se glisser sous le Vallet sans avoir auparavant arrêté le moteur, retiré la clé de contact et s'être assuré que le Vallet est immobilisé de telle sorte que tout risque de déplacement accidentel soit exclu.

### ***Proximité de lignes électriques aériennes***

Lors de travaux avec le Vallet à proximité de lignes électriques aériennes ou de fils de contact aérien (par ex. de tramway), il faut respecter une distance minimale entre le Vallet et ses équipements et la ligne aérienne.

### ***Proximité de câbles souterrains***

Avant le début des travaux de fouille, le propriétaire ou le responsable des travaux doit vérifier s'il y a des lignes souterraines dans la zone de travail prévue.

Le cas échéant, il faut obligatoirement consulter les propriétaires ou exploitants de ces câbles souterrains pour constater leur position et leur tracé et définir les mesures de sécurité à prendre.

Si l'opérateur rencontre accidentellement un câble souterrain ou a endommagé un tel câble, il doit immédiatement interrompre le travail et informer le responsable.

# Conduite

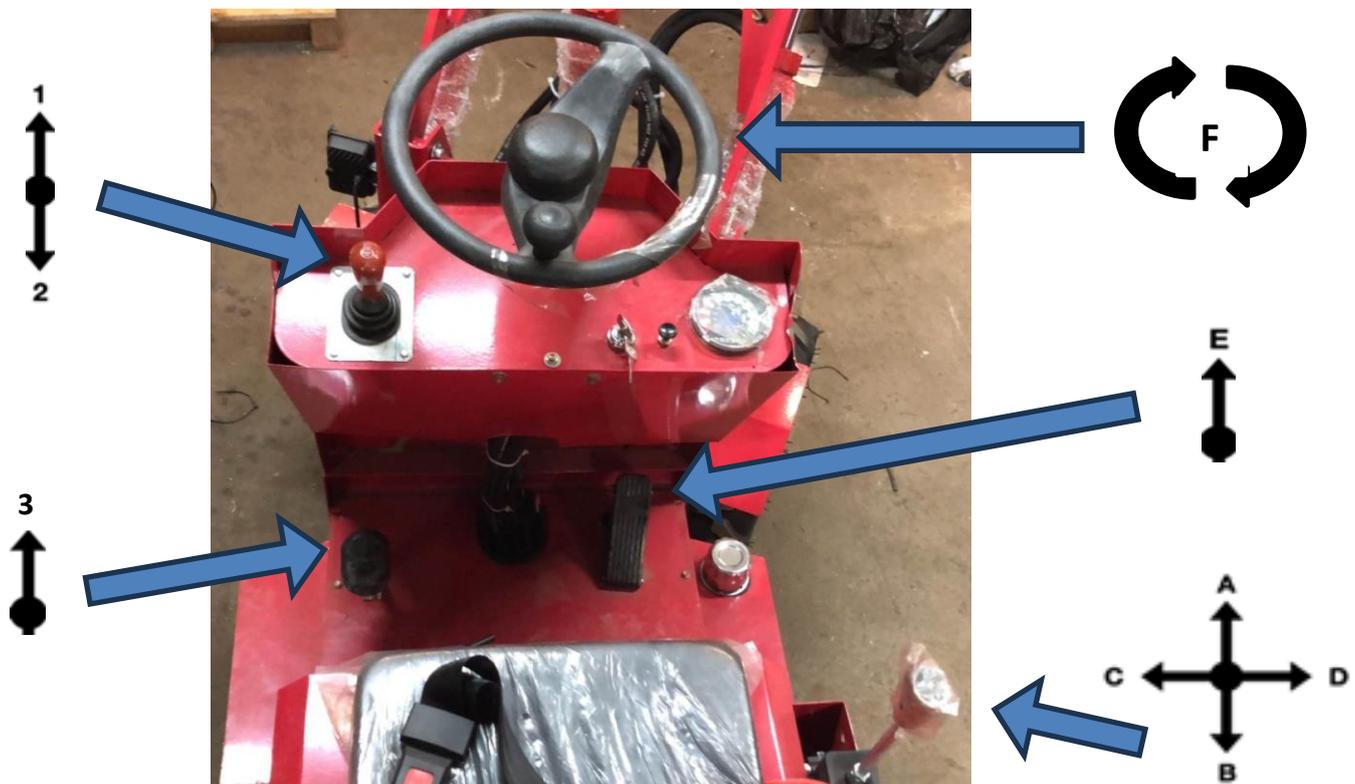
## Description des éléments de commande

Avant tout travaux d'excavation, il est obligatoire de poser la lame stabilisatrice et d'installer le pied stabilisateur du côté qui va être le plus sollicité, sans quoi les efforts se répercutent sur l'arbre tendeur et peuvent entraîner une déformation ou casse.

Le SAV sur cette pièce est laissé à l'appréciation du monteur, mais n'entraîne pas une prise en garantie automatique.

Avant n'importe quel déplacement s'assurer qu'il n'y a personne dans une zone de 5 mètres autour de l'engin. Délimitez une zone de danger afin que toutes les personnes restent en dehors de celle-ci.

Levier	Ref	Action
Levier droit	A	- Descend le godet
	B	- Monte le godet
	C	- Fermeture du godet
	D	- Ouverture du godet
Inverseur	1	- Marche avant
	2	- Marche arrière
Pédale droite	E	- Accélération
Pédale gauche	3	- Frein
Volant	F	- Directions



## Les déplacements

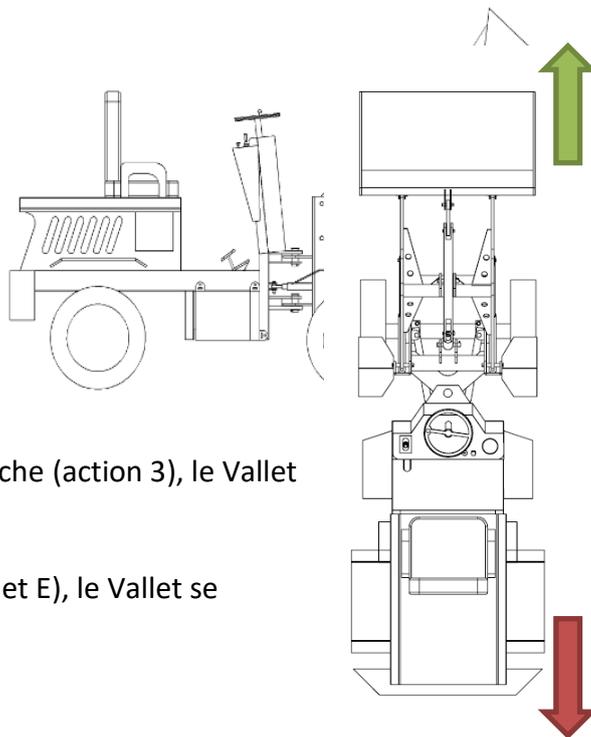
### **Translation en ligne droite**

Mettre le volant de façon à ce que le Vallet soit droit (action F).

Pousser l'inverseur et enclencher la pédale de droite (actions 1 et E), le Vallet se déplace tout droit en marche avant.

Lorsqu'on relâche la pédale droite et enclenche celle de gauche (action 3), le Vallet freine jusqu'à l'arrêt.

Tirer l'inverseur et enclencher la pédale de droite (actions 2 et E), le Vallet se déplace tout droit en marche arrière.



### **Translation En virage**

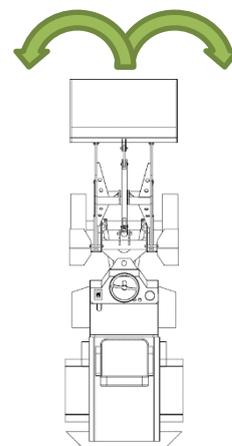
Dans les virages, veiller à ce que personne ne se trouve sur l'aire de pivotement du Vallet.

### **La rotation à gauche**

Pousser l'inverseur, enclencher la pédale de droite et tourner le volant vers la gauche (action 1, E et F).

### **La rotation à droite**

Pousser l'inverseur, enclencher la pédale de droite et tourner le volant vers la droite (action 1, E et F).



### **Commande du bras de levage**

Pour monter, tirer le levier droit vers l'arrière (action B).

Pour descendre, pousser le levier droit vers l'avant (action A).

### **Commande du godet**

Pour fermer le godet (excavation), pousser le levier droit à gauche (action C).

Pour ouvrir le godet (déversement), pousser le levier droit à droite (action D)

## Consignes de sécurité spécifiques aux travaux d'excavation

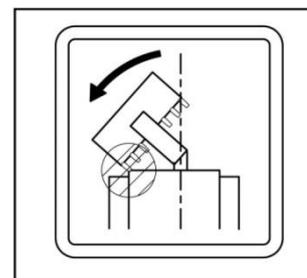
En travaillant avec le Vallet, il faut impérativement observer les consignes de sécurité suivantes :

- Il est interdit d'essayer de briser du béton ou des roches avec le godet, en se servant du système de déport de la flèche.
- Lors des travaux de fouille, ne pas laisser le godet descendre en chute libre.
- Ne pas faire buter les vérins en fin de course. Toujours laisser une marge de sécurité.
- Pour l'excavation de la terre, ne pas trop enfoncer le godet dans le sol. Il vaut mieux racler la terre en menant le godet presque à plat en gardant une assez grande distance par rapport au châssis de la machine. Cette méthode de travail réduit les sollicitations du godet.
- Il est interdit d'utiliser le Vallet comme engin de levage.
- Après chaque cycle de cavage, on peut évacuer les matériaux qui adhèrent au godet en actionnant le vérin du godet jusqu'en fin de course d'ouverture. Si cela ne suffit pas, étendre le balancier jusqu'en fin de course puis fermer/ouvrir le godet.

Remarque concernant l'utilisation de godets plus larges et plus profonds



En cas d'utilisation d'un godet plus large ou plus profond, lors des manœuvres de déport, de rétraction des équipements avant ou de fermeture du godet, veiller à ce que le godet ne heurte pas la machine ou l'utilisateur.



# **Entreposage**

## **Consignes de sécurité pour l'entreposage**

Si, pour des raisons le Vallet doit être mise hors service et immobilisée pendant six mois au maximum, il faut prendre des mesures particulières avant, pendant et après la période d'immobilisation. Entreposer le Vallet de ferme dans un endroit à l'abri du gel, du soleil et de l'humidité.

## **Préparation avant l'entreposage**

- Nettoyer soigneusement le Vallet de ferme.
- Contrôler le niveau de l'huile hydraulique, faire l'appoint si nécessaire.
- Démonter la batterie et l'entreposer dans un local sec et à l'abri du gel. Au besoin, la brancher sur un appareil de maintien de charge.
- Graisser les tiges des pistons des vérins hydrauliques.

## **Mesures à prendre au cours de la période d'entreposage**

- Recharger périodiquement la batterie.

## **Remise en service**

- Contrôler l'absence d'eau de condensation dans l'huile hydraulique, la vidanger le cas échéant.
- Remonter la batterie.
- Contrôler le bon fonctionnement des dispositifs de sécurité.
- Effectuer les opérations nécessaires avant l'utilisation quotidienne. Si des défauts sont constatés avant la mise en service, réparez-les.
- Démarrer le moteur et faire la marcher à un régime réduit et contrôler toutes ses fonctions.

# Maintenance

## Instructions de maintenance particulière

- Effectuer un contrôle de l'huile hydraulique pour vérifier qu'il n'y a pas d'impureté apparente.
- Vérifier le serrage de tous les boulons de la machine (moteur hydraulique ....)

## Points de graissage

Toutes les portées d'axes possèdent un point de graissage, Le graissage est à faire au minimum 1 fois par semaine lors d'une utilisation régulière.



## Tableau d'entretien périodique

Avant chaque maintenance, équipez-vous des équipements de protections individuels.

(Voir tableau page 9)

Éliminer la pression résiduelle dans le système hydraulique : poser le godet et la lame au sol, couper le moteur et bouger tous les leviers dans tous les sens.

	<b>Programme de l'entretien périodique</b>	<b>Avant chaque utilisation</b>	<b>Après les premières 50 heures d'utilisation</b>	<b>Après toutes les 200 heures d'utilisation ou tous les ans</b>
1	Remplacement de l'huile hydraulique			<b>X</b>
2	Inspection visuelle générale de la machine pour détecter des défauts.	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>
3	Vérifiez le système hydraulique pour voir s'il y a des fuites ou des connecteurs desserrés		<b>X</b>	<b>X</b>
4	Vérifiez les points d'articulation		<b>X</b>	<b>X</b>
5	Vérification du fonctionnement des feux et clignotants			<b>X</b>
6	Vérification de la pression des pneus	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>
7	Test du moteur électrique		<b>X</b>	<b>X</b>
8	Vérifiez la direction		<b>X</b>	<b>X</b>
9	Vérification du fonctionnement du bras de levage		<b>X</b>	<b>X</b>
10	Vérification de la charge de batterie	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>
11	Mesure et réglage des hydrauliques extérieures.			<b>X</b>
12	Graissage de la machine	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>
13	Inspection de la ceinture de sécurité ou autres (gyrophare, feux de circulation routière, etc.)			<b>X</b>